


# FORMULAIRE D'ABONNEMENT MENSUEL ILLIMITÉ PDE/PDA

## PARTIE TCL

- > Complétez et signez le dos de ce formulaire
- > Joignez un RIB 
- > Rapprochez-vous du **réfèrent Mobilité PDE/PDA de votre employeur** pour compléter et signer le mandat de prélèvement SEPA, remplir et faire viser la Demande d'abonnement Mensuel Illimité PDE/PDA
- > Renvoyez-le :

AU PLUS TARD **LE 15 JUILLET 2023**

pour bénéficier du mois de **SEPTEMBRE 2023 OFFERT**

OU

AU PLUS TARD **LE 15 SEPTEMBRE 2023**

pour bénéficier du mois d'**OCTOBRE 2023 OFFERT**

sous enveloppe sans timbre à :

**TCL ABD**

Libre réponse 71327

69339 Lyon Cedex 02



## PARTIE CLIENT

# VOTRE ABONNEMENT TCL MENSUEL ILLIMITÉ PDE/PDA

> PAIEMENT PAR  
**PRÉLÈVEMENT  
AUTOMATIQUE  
SANS ENGAGEMENT**

**OFFRE  
EXCLUSIVE**  
JUSQU'AU 15/09/2023

> TARIF :  
**32,20 € MAXIMUM  
par mois<sup>(1)</sup>**

> LE MOIS D'AOÛT  
EST **OFFERT**  
**CHAQUE ANNÉE !**

**1 MOIS SUPPLÉMENTAIRE  
OFFERT!<sup>(2)</sup>**

> DÉMARRAGE DE  
L'ABONNEMENT :  
**1<sup>er</sup> septembre 2023**  
OU  
**1<sup>er</sup> octobre 2023<sup>(3)</sup>**

(1) 32,20 € prélevés sur votre compte bancaire et 32,20 € facturés à votre employeur dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 50%, ou 19,30 € prélevés sur votre compte bancaire et 45,10 € facturés à votre employeur dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 30%, ou 64,40 € prélevés sur votre compte bancaire et 32,20 € minimum remboursés par votre employeur sur votre bulletin de salaire dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 100%.

(2) Vous ne pourrez prétendre qu'une seule fois au même type d'offre promotionnelle. Si vous êtes déjà abonné illimité PA ou si vous avez déjà bénéficié d'une offre similaire, vous ne pourrez pas bénéficier de cette offre.

(3) Choix au dos de ce document. Pour un abonnement débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 juillet 2023. Pour un abonnement débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 septembre 2023. Offre réservée aux salarié(e)s d'une entreprise ou administration sous convention avec le Sytral. Si vous n'êtes plus dans cette situation, nous vous remercions de ne pas en tenir compte.

## JE CHOISIS QUAND DÉMARRE MON ABONNEMENT

PARTIE TCL

Mon numéro de carte TCL actuel :

Date d'expiration de ma carte :   
(voir au dos de la carte)

M  Mme  Nom

Prénom

Date de naissance

## JE SOUHAITE FAIRE DÉMARRER MON ABONNEMENT<sup>(3)</sup>

- LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 (mois de septembre offert)  
 LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 (mois d'octobre offert)

Les nouvelles conditions générales de vente et la politique de confidentialité sont disponibles sur [tcl.fr](http://tcl.fr)

Le 1<sup>er</sup> mois de mon abonnement sera gratuit. J'autorise la communication de cette information au référent Mobilité PDE/PDA (Plan de Déplacement Entreprise/Administration) de mon employeur.

Je dois obligatoirement cocher cette case pour bénéficier de l'offre.

Veillez signer ci-dessous pour acceptation des CGVU,  
de la commande et de son paiement.



Date :

(3) Pour un abonnement débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 juillet 2023. Pour un abonnement débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 septembre 2023.

PARTIE CLIENT

M  Mme

Nom

Prénom

## JE CHOISIS DE FAIRE DÉMARRER MON ABONNEMENT

- LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 (mois de septembre offert)  
 LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 (mois d'octobre offert)